



— TERRE D'AVENIRS —

Le Président

Monsieur Gérard TESSIER
Président
Association B.V.V.B
53 rue du Grand Noyer
91620 LA VILLE DU BOIS

Evry-Courcouronnes, le 20 DEC. 2019

Monsieur le Président,

Par votre courrier du 8 octobre, vous me faisiez part de vos remarques & interrogations suite à votre lecture du numéro 25 du magazine d'informations « Essonne & Vous », tout spécialement l'article détaillant la feuille de route pour les transports.

Tout d'abord, je vous prierai de bien vouloir excuser les délais mis à vous apporter une réponse.

Le point 2, dans son second item, s'entend comme un renforcement global des lignes de bus interurbaines du département, notamment les lignes express Albatrans ainsi que les lignes opérées par Kéolis Meyer dans votre secteur. Ces renforcement pourront tout aussi bien s'opérer sous la forme de matériels plus capacitaires (tels que les cars à deux niveaux mis en place sur la ligne 91.03) ou des renforcements des fréquences.

Le point 3 ne mentionne pas, il est vrai, la RN20... d'une part cette présentation n'a pas vocation à être nécessairement exhaustive, d'autre part, cet axe revêt un caractère bien particulier dans le réseau magistral francilien, de par son trafic, son caractère fortement urbanisé et il a fait l'objet de la création d'une structure « ad hoc » le SME RN20 pour y porter les divers projets d'aménagements.

J'ai déjà eu récemment, l'occasion de m'exprimer sur ce sujet ; cet axe n'est pas oublié par le département, bien au contraire. En 2015, le Département a entrepris, en responsabilité et de façon pragmatique et raisonnable, une série d'aménagements permettant d'améliorer la vitesse commerciale des bus, pour un montant total de 11M€. Lors d'une rencontre qui s'est tenue avant l'été, Ile-de-France Mobilités a indiqué de façon transparente l'impossibilité à court terme de la réalisation d'un Transport en Commun en Site Propre pour des raisons non seulement financières, mais également liées à l'urbanisme contraint, notamment des communes de Linas et de Montlhéry mais IDFM et la Région ont également signifié leur volonté d'accompagner le département dans ces projets de résorption des points durs. A ce titre, les travaux prévus au Petit Ballainvilliers vont démarrer l'année prochaine, les collectivités y consacreront 8 millions d'euros.

Plus au sud, dans le secteur de Linas, des acquisitions récentes de parcelles, opérées par les communes mais soutenues en cela par le département et le SME RN20 devraient permettre l'exécution de travaux d'aménagements à moyen terme, ceci répondant à votre 4^{ème} point.

Le courrier doit être adressé
à Monsieur le Président
du Conseil départemental

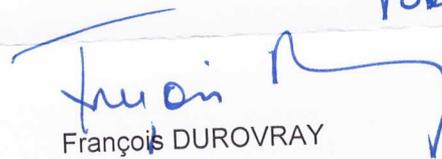
Hôtel du Département
Boulevard de France
91012 Évry cedex

Tél. : 01 60 91 91 91
Fax : 01 60 91 91 77

Enfin, relativement au point 5, la multi-modalité promue par le département, la région et Ile-de-France Mobilités passe entre autre par la réalisation de parkings relais à proximité des gares, ferroviaires ET routières. Le département porte par exemple, avec un objectif de réalisation sur le prochain mandat, la création d'une telle infrastructure à Avrainville au stratégique croisement des RD19 & RN20. Toutefois, généralement, ces infrastructures se situant par essence en zone urbaine, c'est le bloc local qui est en charge de leur aménagement (avec un soutien financier éventuel du département). C'est le cas dans l'aménagement récemment inauguré du grand pôle intermodal de Juvisy.

Espérant avoir répondu à vos légitimes questionnements...

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mes sentiments les meilleurs.


François DUROVRAY

Bernier